



Le Directeur régional

**Délégation de signature donnée par le directeur régional de PACA au directeur départemental du Var**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à **Monsieur Jean-Luc MOYA**, directeur départemental du Var et, en cas d'absence ou d'empêchement à **Madame Geneviève MARC**, adjointe au directeur départemental du Var, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Toulon et des bureaux d'accueil et d'information de Draguignan et de Hyères qui lui sont rattachés. Monsieur Jean-Luc MOYA, reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Toulon qui n'établissent pas de comptes consolidés.

Monsieur Jean-Luc MOYA peut subdéléguer sa signature aux cadres placés sous son autorité et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants placés sous son autorité et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Marseille, le 1<sup>er</sup> mars 2023

Jean-Christophe EHRHARDT